Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241202-2024-217-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 02 DÉCEMBRE 2024

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET REVITALISATION

ZAC des Livraindières à Dreux : autorisation de vente d'un terrain à la société SCI DU FAUBOURG

N°BC2024-217

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**19**
Nombre de pouvoirs	**1**
Votants	**20**
Secrétaire de séance : Sébastien LEROUX	

L'an 2024, le 02 décembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 26 novembre 2024, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Talal ABDELKADER (DREUX), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY).

Étaient excusés :
Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Pierre SANIER (BU), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN).

Pouvoir :
Jean-Louis RAFFIN donne pouvoir à Gérard SOURISSEAU.

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux commercialise du foncier à vocation économique dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Livraindières à Dreux.

Dans le cadre de la commercialisation de cette zone d'activité économique, le prix proposé est de 45 € HT/m², conformément à la délibération n°CC2023-117 du conseil communautaire du 22 mai 2023.

Récemment, la SAS TRANSPORT LA GRANDE MARE s'est rapprochée de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux afin de se porter acquéreur d'un terrain d'environ 1 500 m², constituant la zone 31 de la Zone d'Aménagement Concerté des Livraindières à Dreux.

Par mail en date du 1er octobre 2024, la société a fait part de son engagement d'acquérir ledit terrain.

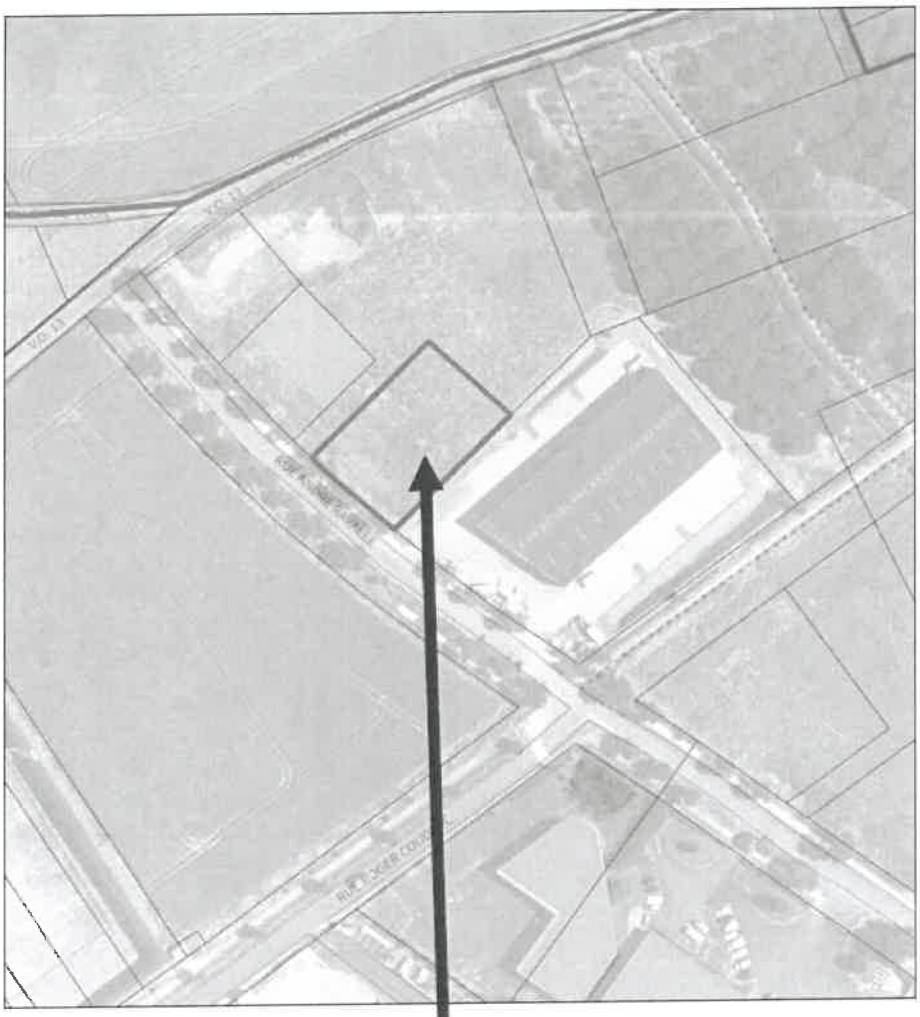
Cette société est basée à Dreux et a été créée en 2018 par Monsieur Nordine BOURJA. Il s'agit d'une entreprise de transport de personnes et de location de véhicules.

La société souhaite construire un bâtiment d'environ 600 m² dont 300 m² de bureaux et 300 m² d'ateliers, ainsi qu'environ 20 à 25 places de parking.

Une autre société portera l'investissement et la promesse de vente sera signée par la SCI DU FAUBOURG.

France Domaine, dans un avis en date du 8 octobre 2024, a estimé ce terrain au prix de 25 € HT/m².

Aussi, il est proposé de vendre la zone 31, terrain d'environ 1 500 m², parcelle cadastrée BV953 sur la Zone d'Aménagement Concerté des Livraindières à Dreux au prix de 45 € HT/m², conformément à la délibération mentionnée ci-dessus, soit 67 500 € HT auquel il conviendra d'ajouter 13 500 € de TVA sur le prix, pour un total de 81 000 € TTC.



Zone 31

Terrain d'environ 1 500 m²

VU le 9° de la délibération du conseil communautaire n°2021-75 du 12 avril 2021 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire pour la cession ou l'acquisition des biens immobiliers inférieurs à 500 000 € H.T. ;
VU la délibération n° CC2023-117 du conseil communautaire du 22 mai 2023 relative à la modification des prix de vente du foncier dans les zones d'activité économique (ZAE), notamment la ZAC des Livraindières à Dreux.
VU l'avis France Domaine du 8 octobre 2024

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la vente de la zone 31 d'environ 1 500 m², correspondant à la parcelle cadastrée BV953 sur la ZAC des Livraindières à Dreux, au prix de 45 € HT/m², soit 67 500 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 13 500 € de TVA sur le prix, pour un total de 81 000 € TTC, à la SCI DU FAUBOURG ou toute société s'y substituant ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 13/12/2024

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 13/12/2024

Gérard SOURISSEAU
Président

Sébastien LEROUX
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.